

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION

Avis public vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le rôle général de perception des taxes foncières et spéciales, des taxes de répartitions locales, de la taxe d'enlèvement des ordures et des matières organiques et des autres compensations diverses pour l'année 2025 est complété.

Ledit rôle est déposé au bureau de la trésorière et l'envoi des comptes sera fait dans le délai imparti.

DONNÉ à Farnham ce 13 janvier 2025.

Josianne Monty
Trésorière adjointe